

TP - Les sources et les références dans un texte

1. La liste des références/sources¹

La liste de références contient **tous les ouvrages utilisés pour réaliser le TP**. Les références sont présentées **par ordre alphabétique**, de la manière suivante :

Un auteur – Un livre

Auteur, A. A. (année). *Titre du livre*. Ville de publication : maison d'édition.

Ex : Barnum, B. S. (2008). *Nursing theory : Analysis, application, evaluation*. (8e éd.). Philadelphia : Lippincott.

deux auteurs et plus

Auteur, A. A., & Auteur, B. B. (année). *Titre du livre*. Ville de publication : maison d'édition.

Ex : Alligood, M. R., & Marriner-Tomey, A. (2006). *Nursing theory: Utilisation & application*. (3e éd.). Toronto : Elsevier.

Un auteur – Organisation

Organisation. (année). *Titre de l'édition*. Ville de publication : maison d'édition.

Ex : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2004). *Perspectives de l'exercice de la profession d'infirmière*. Montréal : OIIQ.

Chapitres de livres

Auteur, A.A., & Auteur, B.B. (année). Titre du chapitre. Dans A. Éditeur, B. Éditeur & C. Éditeur (Éds), *Titre du volume* (page du début – page de la fin). Lieu de publication : maison d'édition.

Ex : Sylvain, H., & Ouellet, N. (2009). La recherche en sciences infirmières, un moteur de développement des connaissances et d'évolution des pratiques. Dans C. Sliwka & P. Delmas (Éds), *Profession infirmière : Quelle place et quelles pratiques pour l'avenir?* (pp. 133-149). Paris : Éditions Lamarre.

Articles de périodiques

Auteur, A.A., Auteur, B.B., & Auteur, C.C. (année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume (no), page de début – page de fin.

Ex : Roy, D., & Sylvain, H. (2004). La pratique infirmière en GMF et son contexte d'interdisciplinarité. *Perspective Infirmière*, 2(1), pp. 17-26.

Articles de journaux

Auteur, A.A., Auteur, B.B., & Auteur, C.C. (année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume (no), page de début – page de fin.

Ex : Rioux-Soucy, L.M. (2009, 17 novembre). Les superinfirmières déchantent. *Le Devoir*, p. A3.

Thèses ou mémoires

¹ Basée sur la norme Provost

Auteur A. A. (année). *Titre de l'ouvrage*. Thèse de doctorat inédite (ou mémoire de maîtrise inédit). Institution : lieu.

Ex : Simard, A-M. (2009). *Vivre en région avec le VIH : le paradoxe de l'éloignement*. Essai de maîtrise inédit. Université du Québec à Rimouski, Rimouski, Québec.

Références électroniques

Auteur A. A. (année). Titre de l'article. *Nom de la revue*. volume (no), page de début – page de fin. adresse du site.

Ex : Bryan, S. N., & Katzmarzyk, P. T. (2009). Patterns and trends in walking behaviour among Canadian adults. *Canadian Journal of Public Health*, 100(4), pp. 294-298.
<http://journal.cpha.ca/index.php/cjph/issue/view/267>

Rapport gouvernemental

Nom du site. (année). Titre du sujet. Adresse du site.

Ex : Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2008). Politique de périnatalité 2008-2018, un projet porteur de vie. Québec : Gouvernement du Québec. Tiré de www.msss.gouv.qc.ca

Page provenant d'un site Web

Nom du site. (année). Titre du sujet. Adresse du site.

Ex : Statistique Canada. (2009). Estimation de la population canadienne. Tiré de <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/090929/dq090929b-fra.htm>

Film

Réalisateur, A. A. (année de parution du film). *Titre du film*. Producteur.

Ex : Jaoui, A. (2000). *Le goût des autres*. Daniel Chevalier.

2. L'utilisation de l'IA

La réglementation concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle générative figure dans les **Principes-cadres** qui ont été édictée en juin 2024, qui se doivent d'être respectées et que vous retrouvez par ce lien : [PCIAEL \(rpn.ch\)](https://www.pciael.ch/)

3. Les références dans un texte

Les citations servent à rapporter textuellement les propos qu'un·e auteur·e a émis dans un ouvrage. Il ne faut pas faire un usage abusif des citations. Si tel est le cas, le travail de recherche ressemblera davantage à des fragments d'informations copiés qu'à un travail de synthèse. Il faut toujours indiquer la source des références dans le texte. À défaut, c'est du plagiat².

La citation correspond intégralement à ce qui est écrit dans l'ouvrage consulté. Lorsque l'évocation de la pensée de l'auteur·e, l'idée, l'affirmation ou l'opinion que vous indiquez dans le texte provient d'un ouvrage, il faut en indiquer la source même si vous ne citez pas textuellement ce qui est écrit.

² Pour rappel, un travail personnel non déposé dans le délai ou non soutenu oralement, toute fraude, tout plagiat ou tout autre manquement grave aux délais ou aux directives entraîne un échec à la session d'examens et de fait l'obligation de présenter un nouveau TP.

L'indication de la source se fait en mettant le nom de l'auteur·e ou des auteur·e·s et l'année de publication entre parenthèses et, si nécessaire, la page où la citation a été trouvée (par ex : *L'auteur affirme que « le plagiat est un problème »* (Smith, 2014, p. 170). La source est complètement citée dans la liste des références.

4. Les illustrations³

Les illustrations peuvent être de toute nature : photos, dessins, caricatures, graphiques, tableaux statistiques, cartes... Elles doivent être un complément nécessaire au texte et ne sont donc pas des images alibi.

A noter :

- Elles doivent toutes avoir une légende claire.
- Leur origine doit être indiquée, comme pour les sources de texte, en particulier si vous êtes vous-même l'auteur de ces illustrations, en indiquant le symbole © devant votre nom.
- Leur taille doit être adaptée aux besoins de votre travail. Elles peuvent servir notamment à aérer votre mise en pages, à l'équilibrer visuellement, à interpeler le lecteur sur un aspect précis de votre travail...

³ Source : Normes pour la présentation du travail de maturité (TM) - LJP
Travail personnel - Comment référencer - Outil TP.docx